Rio Tinto

Résumé public de l'Évaluation d'impact social

Projet Expansion AP60 et fermeture du Centre d'électrolyse Ouest d'Arvida

Moderniser aujourd'hui pour assurer l'avenir de l'aluminium au Saguenay–Lac-Saint-Jean





Introduction

Depuis plus d’un siècle, la production d’aluminium contribue au développement économique et social du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le projet d’expansion AP60 s’inscrit dans cette continuité en modernisant une partie des installations du Complexe Jonquière et en accompagnant la fermeture du Centre d’électrolyse Ouest (CEO) d’Arvida. L’Évaluation d’impact social (ÉIS) a été réalisée afin d’évaluer les impacts sociaux et économiques du projet d’expansion AP60 et de la fermeture du CEO selon deux scénarios, soit une fermeture progressive et une fermeture soudaine.

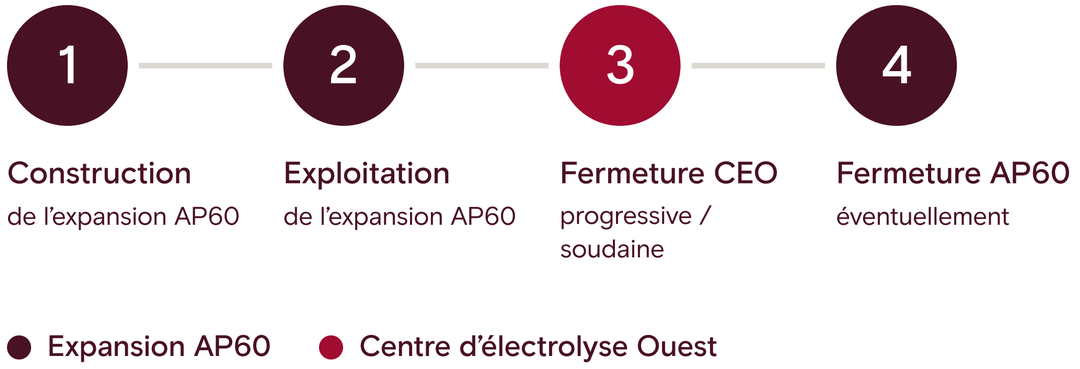
Le présent résumé présente les principaux constats de l’étude, les mesures de gestion proposées ainsi que les enjeux liés aux droits humains et aux communautés.

Portée et méthode de l’étude

Les quatre phases de l’étude

L’ÉIS porte sur le projet Expansion AP60, de sa construction à sa fermeture, ainsi que sur la fermeture du CEO d’Arvida.

Les autres projets annoncés au Complexe Jonquière ou dans d’autres installations de Rio Tinto Saguenay–Lac-Saint-Jean ne font pas partie de l’évaluation propre au projet. Certains projets raisonnablement prévisibles sont toutefois considérés dans l’analyse des effets cumulatifs.



Principaux enjeux

Pour chaque enjeu, les impacts ont été évalués selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles pour les parties prenantes.

Une première évaluation tient compte des mesures et engagements déjà prévus par Rio Tinto. Une seconde évaluation considère des mesures et engagements supplémentaires. Lorsque pertinent, les impacts ont également été associés à des enjeux de droits humains.

- la mobilité;
- la qualité de l’air;
- le climat sonore;
- le logement;
- les services de santé et sociaux;
- la santé et la sécurité des travailleurs;
- l’économie régionale et provinciale;
- les changements climatiques.

Information et engagement des parties prenantes

Attentes et préoccupations

L’ÉIS s’appuie sur les démarches d’information et de consultation menées auprès des parties prenantes ainsi que sur les documents de planification du projet et la base de connaissances socioéconomiques.

- la circulation et la sécurité routière;
- les nuisances liées aux travaux;
- les émissions atmosphériques;
- le logement;
- les retombées économiques et les occasions d’affaires;
- l’emploi;
- la santé, la sécurité et la qualité de vie;
- le maintien d’un dialogue avec les communautés.



Principaux constats sur les impacts

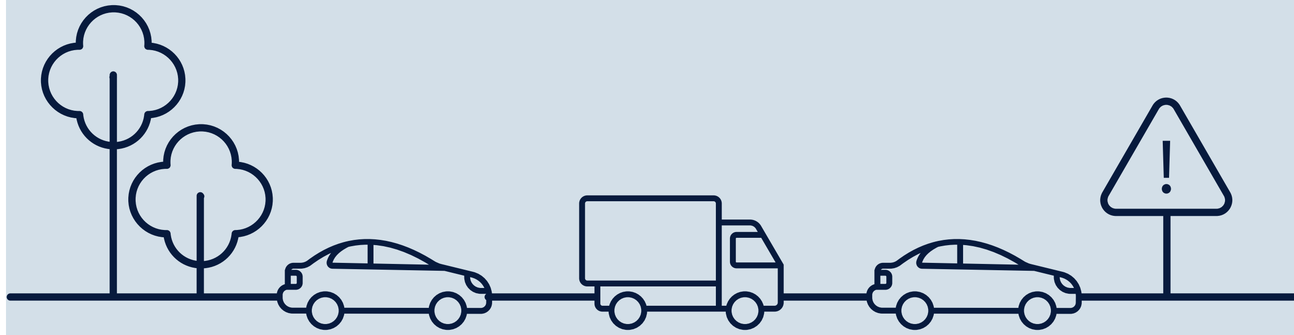
L’ÉIS a examiné 18 impacts potentiels liés au projet, dont 15 impacts négatifs et 3 impacts positifs. Les impacts positifs recensés dans l’étude n’ont pas fait l’objet d’une évaluation de leur importance.

Les enjeux nécessitant le plus d’attention

L’étude conclut que certains enjeux nécessitent une attention particulière en raison de leur probabilité d’occurrence et de l’ampleur de leurs conséquences potentielles.

Même avec des mesures d’atténuation supplémentaires, les accidents routiers et les émissions de gaz à effet de serre demeurent parmi les enjeux les plus importants à gérer.

- l’augmentation de la circulation et des temps de déplacement pendant la construction d’AP60;
- l’augmentation des risques d’accidents routiers pendant certaine phase de la construction d’AP60, la fermeture progressive ou soudaine du CEO et la fermeture d’AP60, selon l’étude;
- l’augmentation **temporaire** des émissions de gaz à effet de serre pendant la construction d’AP60 et la fermeture progressive du CEO, selon l’étude.



Retombées positives identifiées

L’étude met également en évidence les retombées positives potentielles suivantes, sans en évaluer l’importance.

Les effets liés aux gaz à effet de serre varient selon les phases et les scénarios : à la hausse pour certains, à la baisse pour d’autres.

- le maintien du nombre d’emplois chez Rio Tinto Saguenay–Lac-Saint-Jean durant la fermeture progressive ou soudaine du CEO et pendant l’exploitation de l’expansion AP60;
- la croissance ou le maintien des retombées économiques pendant la construction et l’exploitation de l’expansion AP60;
- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre pendant l'exploitation de l'expansion AP60 ainsi que dans le scénario de fermeture soudaine du CEO, alors qu'une augmentation temporaire est anticipée durant la construction d'AP60 et dans le scénario de fermeture progressive du CEO.



Effets cumulatifs

L’ÉIS analyse les effets cumulatifs associés au projet, c’est-à-dire les effets pouvant résulter de l’interaction entre le projet et d’autres projets, actions ou événements passés, présents ou raisonnablement prévisibles.

Composantes retenues

Les composantes retenues pour cette analyse sont :

- Emploi
- Logement
- Mobilité
- Climat

Logement

Concernant le logement, l’étude souligne que la présence simultanée de plusieurs projets majeurs dans la région pourrait accentuer la pression sur un marché déjà caractérisé par une pénurie.

Les effets possibles comprennent notamment la hausse du prix de l’immobilier et du coût des loyers, l’exclusion des personnes à faibles revenus, la surpopulation dans les logements ainsi que des effets sur la santé, la sécurité et le bien-être.

Mesures, engagements et suivi social

L’ÉIS présente des mesures déjà prévues par Rio Tinto ainsi que des mesures additionnelles visant à prévenir ou à réduire les impacts résiduels du projet.

Mesures prévues

Ces mesures portent notamment sur :

Chantier et milieu de vie	• La planification des travaux et la gestion de la circulation • La réduction du bruit, de la poussière et des émissions • Les besoins en stationnement, en navettes et en hébergement temporaire
Communauté et économie	• La communication avec les parties prenantes • Les retombées économiques régionales et les relations avec les fournisseurs
Main-d'œuvre et suivi	• Le suivi des transferts de main-d'œuvre et de la transition du CEO • La surveillance et le suivi social





Surveillance et suivi social

Le programme de surveillance et de suivi social vise à vérifier la mise en œuvre des mesures issues de l'ÉIS et à suivre les résultats dans une approche d'amélioration continue et de gestion adaptative.

Le suivi doit être intégré aux outils de gestion et de planification de la performance sociale de Rio Tinto Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Droits humains, inclusion et respect des communautés

L’analyse des droits humains a consisté à revoir chacun des impacts socioéconomiques identifiés et à lui rattacher, lorsque cela était applicable, les droits humains concernés. L’ÉIS s’appuie sur la Déclaration universelle des droits de l’homme, les droits adoptés par l’Assemblée générale des Nations Unies et la Charte internationale des droits de l’homme.

Les droits pris en considération

- le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité;
- le droit au travail et à des conditions équitables;
- le droit à un niveau de vie suffisant, incluant la santé et le bien-être;
- le droit à un environnement sain, propre et durable;
- le droit au progrès et au développement, associé dans l'ÉIS au droit à l'autodétermination.

Droits les plus touchés

Selon l'ÉIS, deux droits pourraient être les plus sévèrement touchés par la phase 2 d'AP60 et la fermeture du CEO :



Droit à un environnement sain, propre et durable



Droit à un niveau de vie suffisant

* Dépend aussi du droit au travail et à des conditions équitables

Logement et niveau de vie suffisant

L’arrivée de travailleurs de l’extérieur pendant la construction pourrait accentuer la rareté des logements vacants et la hausse des loyers. Cela pourrait toucher le droit à un niveau de vie suffisant, par l’accès à un logement adéquat.

Vie, liberté et sécurité

Les entraves à la circulation et au transport actif pourraient influencer les déplacements des résidents, notamment pour se rendre au travail, et à leur sentiment de sécurité. Le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité pourrait en être touché.

Travail, progrès et développement

La fermeture du CEO pourrait fragiliser des fournisseurs très dépendants de leurs contrats avec Rio Tinto, ainsi que leurs employés. Le droit au progrès et au développement pourrait être touché, selon une fermeture progressive ou soudaine.

Populations pouvant subir des effets disproportionnés

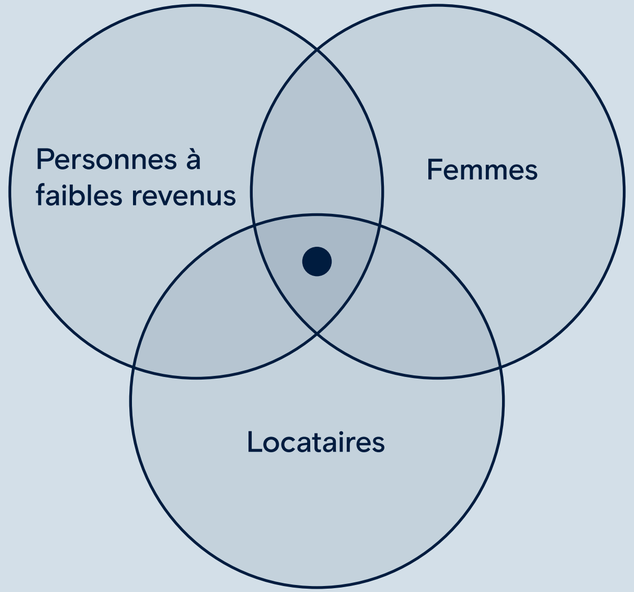
L’ÉIS identifie les personnes à faibles revenus, les femmes et les locataires comme des groupes susceptibles de ressentir certains impacts et effets cumulatifs de façon plus importante.

Effets examinés

- Moins de logements vacants
- Hausse du prix des logements
- Demande accrue en santé et services sociaux
- Exclusion sociale
- Inégalités environnementales

Intersectionnalité

L’étude souligne que les personnes confrontées à plusieurs formes entrelacées de discrimination ou de vulnérabilité peuvent être encore plus à risque de subir les effets analysés.



● Effets examinés accentués



Droits des Premières Nations

La Première Nation des Pekuakamiulnuatsh a formulé des attentes de retombées socioéconomiques du projet d'expansion AP60 et la fermeture du CEO, notamment le souhait qu'une part des contrats attribués régionalement lui soit octroyée selon les procédures officielles en place.

L'ÉIS indique qu'il n'a pas été possible de valider l'évaluation des impacts du projet sur les droits de la Première Nation. L'étude relie cette limite au contexte des échanges décrit dans le rapport et mentionne toutefois, le respect du droit au consentement préalable, libre et éclairé ainsi que du droit à l'autodétermination.

Le rapport suggère que des retombées économiques dans la communauté pourraient soutenir la croissance de son activité économique et indique que seuls des impacts positifs ont été envisagés dans l'analyse. Cette conclusion doit être lue avec la limite de validation mentionnée précédemment.

Mécanismes de plaintes, d’information et de rétroaction

Mécanismes en place

Le plan de performance sociale décrit dans l'ÉIS s'appuie notamment sur les mécanismes suivants :

- le Comité voisinage Arvida–Complexe Jonquière;
- des sous-comités de travail sur des sujets spécifiques;
- le mécanisme de plaintes et de demandes d'information;
- le bureau des relations communautaires à proximité du Complexe Jonquière;
- le forum en ligne VotreRioTinto;
- le sondage annuel de perception sur l'image de Rio Tinto Saguenay–Lac-Saint-Jean.

L'ÉIS indique que le plan d'engagement, le mécanisme de plaintes et les analyses de risques et d'enjeux concernant les droits humains peuvent s'informer mutuellement et servir de mécanismes de rétroaction au plan de performance sociale.



Glossaire

AP60 : Technologie de production d'aluminium utilisée au Complexe Jonquière et visée par le projet d'expansion.

CEO : Centre d'électrolyse Ouest de l'usine Arvida.

CPS : Communautés et performance sociale.

ÉIE : Étude d'impact environnemental.

ÉIS : Étude ou évaluation d'impact social.

Effet cumulatif : Effet résultant de l'interaction du projet avec d'autres projets, actions ou événements passés, présents ou raisonnablement prévisibles.

GES : Gaz à effet de serre.

Impact résiduel : Impact qui demeure après la prise en compte des mesures et engagements applicables.

Intersectionnalité : Situation où plusieurs facteurs de discrimination ou de vulnérabilité se combinent et peuvent accroître l'exposition à certains impacts.

Partie prenante : Personne, groupe ou organisation susceptible d'être touché par le projet ou d'avoir un intérêt à son égard.

Personne vulnérable : Personne susceptible d'être affectée de façon plus importante ou disproportionnée en raison de caractéristiques ou de circonstances particulières.

RT SLSJ : Rio Tinto Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Suivi social : Démarche visant à vérifier la mise en œuvre des mesures sociales et à suivre leurs résultats dans une logique d'amélioration continue et de gestion adaptative.

RioTinto

Sources et méthodologie

Ce résumé est fondé sur le rapport Projet Expansion AP60 et fermeture du Centre d'électrolyse Ouest, Étude d'impact social, Rio Tinto au Saguenay–Lac-Saint-Jean, novembre 2023. L'ÉIS a été préparée conformément à la norme Communautés et performance sociale de Rio Tinto et en tenant compte des normes législatives québécoises et canadiennes applicables ainsi que de principes et de pratiques internationales en matière d'étude d'impact, de droits humains et de droits des peuples autochtones.

En cas d'écart d'interprétation, le rapport complet, ses tableaux et son annexe sur la matrice des impacts constituent la référence.

